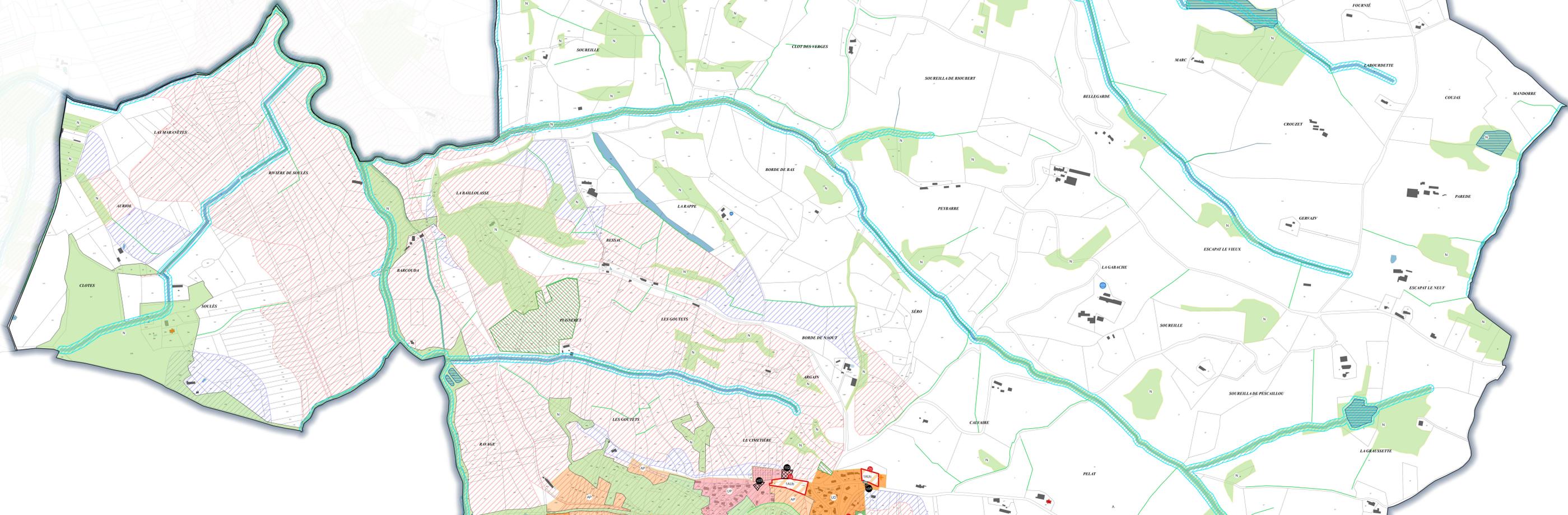


Zoom du centre au 2 500e

Tableau des emplacements réservés

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFICIE EN M <sup>2</sup>
102	Agrandissement du cimetière	SAINT-YBARS	1372
103	Sécurisation du carrefour	SAINT-YBARS	662
104	Sécurisation du carrefour	SAINT-YBARS	188



- ZONE URBAINE (U)**
- UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
  - UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
  - UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
  - UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
  - UL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
  - ULa - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULb - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULc - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULd - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULe - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULf - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULg - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULh - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULi - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULj - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULk - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULl - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULm - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULn - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULo - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULp - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULq - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULr - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULs - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULt - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULu - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULv - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULw - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULx - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULy - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
  - ULz - Site de l'habitat de caractère accueillant des activités de loisirs
- ZONE URBAINE (AU)**
- UA - Secteur de développement des activités commerciales
  - UAU - Secteur de développement des activités commerciales
  - UAUa - Secteur d'habitat à très court terme
  - UAUb - Secteur d'habitat à court terme
  - UAUc - Secteur d'habitat à moyen terme
  - UAUd - Secteur de développement à long terme
  - UAUe - Secteur de développement d'équipements publics
  - UAUf - Secteur de développement touristique
- ZONE AGRICOLE (A)**
- A - Zone Agricole
  - AP - Zone Agricole Protégée
  - AL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
  - Aer - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
- ZONE NATURELLE (N)**
- N - Zone Naturelle
  - Np - Zone Naturelle Protégée
  - N1 - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT**
- Emplacement réservé
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Élément paysager d'intérêt patrimonial
  - PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE
  - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
  - Point de vue
  - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
  - PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES
  - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Zone d'écocompatibilité liée aux cours d'eau
  - Zones humides
  - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
  - Atout des zones inondables
  - Zone impactée par un risque
  - Zone concernée par un risque, se référant au PPR situés en annexe du PLU
  - Zone bleue
  - Zone rouge
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Linéaire commercial protégé
  - Sentier à conserver ou à créer
- INFORMATION**
- Secteur de carrières au titre de l'article R 151-34 2° du CU
- FOND DE PLAN**
- Bâti
  - Permis de construire autorisés
  - Cours et voies d'eau
  - Plans d'eau
  - Limite parcellaire
  - Communes

**3.2**

**PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL**

**Arize-Lèze**

**DOSSIER D'APPROBATION**

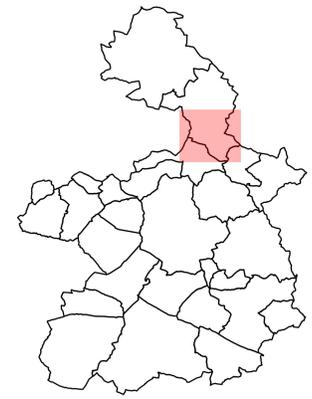
**3.2\_RÈGLEMENT**

3.2\_Règlement graphique  
Commune de SAINT-YBARS  
Secteur Nord

ARRÊTÉ LE 28/02/2024

APPROUVÉ LE 26/03/2025

Cit'anova



- ZONE URBAINE (U)**
- UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
  - UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
  - UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
  - UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
  - UL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
  - Ula - Site de l'Etat ou de l'Etat accueillant des activités de touristiques
  - ULX - Secteur de développement des activités économiques
  - ULC - Secteur de développement des activités commerciales
- ZONE A URBANISER (AU)**
- UA1A - Secteur d'habitat à très court terme
  - UA1B - Secteur d'habitat à court terme
  - UA1C - Secteur d'habitat à moyen terme
  - UA1D - Secteur de développement à long terme
  - UA1E - Secteur de développement d'équipements publics
  - UA1F - Secteur de développement touristique
- ZONE AGRICOLE (A)**
- A - Zone Agricole
  - AP - Zone Agricole Protégée
  - AL - Sites isolés accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
  - Aem - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
- ZONE NATURELLE (N)**
- N - Zone Naturelle
  - Np - Zone Naturelle Protégée
  - N1 - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT**
- Emplacement réservé
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Bâtiment pouvant changer de destination
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE**
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
  - Point de vue
  - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES**
- Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
  - Zones humides
  - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Atlas des zones inondables**
- Zone inondable par un risque
  - Zone concernée par un risque, se référant au PPR situé en annexe du PLU
  - Zone bleue
  - Zone rouge
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Linéaire commercial protégé
  - Sentier à conserver ou à créer
- INFORMATION**
- Secteur de carrières au titre de l'article R 151-34 2° du CU
- FOND DE PLAN**
- Bât
  - Permis de construire autorisés
  - Cours et voies d'eau
  - Plans d'eau
  - Limite parcellaire
  - Communes

0 250 500 m

PIECES DU PLU

**3.2**

**P** PLAN  
**L** LOCAL  
**U** URBANISME  
**i** INTERCOMMUNAL

**Arize-Lèze**

**DOSSIER D'APPROBATION**

**3\_REGLEMENT**

3.2 Règlement graphique

Commune de SAINT-YBARS  
Secteur Sud

ARRETE LE 28/02/2024

APPROUVE LE 26/03/2025

Tableau des emplacements réservés

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFICIE EN M <sup>2</sup>
102	Agrandissement du cimetière	SAINT-YBARS	1372
103	Sécurisation du carrefour	SAINT-YBARS	662
104	Sécurisation du carrefour	SAINT-YBARS	188

